



Hôpital public : Notre système de santé rend malades ses propres agents et les malades ne sont plus soignés dignement

Congrès confédéral 2022 à Rouen Publié mercredi 8 juin 2022 par Elie Hiesse, L'Info Militante



A la tribune du XXV^e congrès de FO, à Rouen, une quinzaine de délégués représentant les personnels hospitaliers ont témoigné de la crise aiguë de moyens en personnel et en lits, vécue au quotidien et devenue véritable maltraitance des patients et des personnels. La fédération FO-SPS, cheville ouvrière du « Ségur » de la santé, appelle l'exécutif à des négociations immédiates. Sa plateforme revendicative, transmise à la nouvelle ministre de la Santé, est claire : il faut 200 000 créations de postes dans les hôpitaux et les Ehpad, et un nouveau « coup de pouce » sur les salaires. Pour obtenir satisfaction, sur les moyens dont en effectifs, et sur les salaires, plusieurs mobilisations sont d'ores et déjà programmées en ce mois de juin.

A l'heure où je vous parle, personne n'est capable de nous dire, avec certitude, si le passage de l'été ne sera pas une nouvelle catastrophe sanitaire !, a alerté Didier Birig. Devant les congressistes, mercredi 1^{er} juin, le secrétaire général de la fédération FO-SPS (services publics et de santé) n'a pas caché son inquiétude face à la situation du système de santé, au bord de la rupture.

Dernière illustration, ces 120 services d'urgence forcés de limiter leur activité, ou qui s'y préparent, faute d'atteindre les effectifs minimum réglementaires. A un mois de l'été, près de 20% des 620 établissements publics et privés, hébergeant un ou plusieurs services d'urgences, sont déjà concernés.

Notre système de santé rend malades ses propres agents et les malades ne sont plus soignés dignement, a dénoncé le militant FO, en égrenant les multiples symptômes de la crise aiguë de moyens, vécue au quotidien et devenue maltraitance, à la fois des patients mais aussi des agents lesquels luttent pour maintenir les postes. Chaque jour, des services sont en grève. Chaque jour, des services ferment. Chaque jour, des malades ne trouvent pas de lits. Chaque jour, nos anciens sont maltraités dans les Ehpad, faute de moyens humains. Chaque jour, des agents quittent la fonction publique hospitalière (FPH).

L'urgence absolue à rompre avec la logique financière

Mais Didier Birig n'a eu qu'un mot, un seul, pour qualifier la mission « flash » sur les « soins non programmés », annoncée la veille par le chef de l'État en visite au centre hospitalier de Cherbourg (Manche), et destinée trouver des solutions... en un mois. Une « mascarade ! ». Pour le militant, en effet, il n'y a nul besoin d'un nième rapport pour connaître les racines de la crise. Si la pandémie a sa part de responsabilité, provoquant une telle dégradation des conditions de travail que cela entraîne démissions et départs anticipés en masse, les causes sont anciennes. Parfaitement connues et documentées.

Comme l'a rappelé Yves Veyrier, elles trouvent leur source dans les politiques économiques restrictives menées depuis des décennies, toutes soutenues par un objectif d'économies dans les secteurs hospitalier, social, médico-social.

A commencer par les ordonnances Juppé de 1995, dont FO continue de demander l'abrogation de même qu'elle demande la suppression de l'ONDAM qui définit l'objectif de dépenses à ne pas dépasser en matière de soins. Cette enveloppe fermée conduit inexorablement à une gestion de la pénurie, du fait de l'augmentation de la population, et donc de l'évolution des besoins notamment en raison du vieillissement. En temps de crise, cette restriction des moyens conduit à des situations dramatiques. Pendant la pandémie, l'ONDAM n'a pas été remis en question. En 2020, 5 800 lits d'hospitalisation ont encore été fermés.

FO exige des créations massives de postes et un nouveau « coup de pouce » sur les salaires

Pour sortir de cette logique financière, FO ne relâche pas la pression. Nous avons transmis notre cahier revendicatif à la nouvelle ministre de la Santé, a annoncé à la tribune le secrétaire général de FO-SPS. Première organisation, au printemps 2021, à alerter sur la poursuite des fermetures de lits, sur la base des remontées des syndicats dans les établissements, la fédération a consolidé ses revendications, le 1^{er} février, lors de sa conférence nationale « Pour un autre hôpital, un autre système de santé », en rassemblant 355 militants au siège de la confédération.

Et la première des mesures, a tonné le militant, est de normer les services avec la création de 200 000 emplois à la clé – ceux qui nous manquent aujourd'hui – et un plan de formation pour y arriver. Un plan qui signerait l'augmentation des entrées en formation (IFAS, IFSI, écoles formant des professionnels soignants spécialisés, de rééducation et médico-techniques), la suppression du numerus clausus pour les études médicales, la fin de Parcoursup.

Deuxième pilier indissociable, un nouveau coup de pouce sur le salaire !, a poursuivi le secrétaire général de FO-SPS, laquelle a été la cheville ouvrière du « Ségur » de la santé signé à l'été 2020, en particulier de l'obtention de la revalorisation salariale-socle de 183 euros nets mensuels. Rattrapage nécessaire, le complément de traitement indiciaire (CTI) n'a jamais été qu'une première étape pour FO, qui revendique son extension aux 7 000 agents de la fonction publique hospitalière qui n'en ont pas encore bénéficié, mais aussi à tous les agents de la fonction publique, ainsi qu'aux salariés des établissements privés du secteur sanitaire, social et médico-social.

Mais c'est une augmentation des salaires autrement plus significative qu'exige la revalorisation attendue des métiers de la santé. D'autant qu'« aujourd'hui, les effets du « Ségur » sont minimisés par l'inflation galopante », établie à 5,2% fin mai, sur un an.

FO-SPS est prête à se mettre immédiatement autour de la table, expliquait le militant à l'issue de son intervention. L'exécutif doit arrêter de dire que les difficultés relèvent de l'organisation. C'est un problème de moyens et d'effectifs.

Paroles de militants : aux urgences de Grenoble, 100 patients pour trois médecins

Chaque jour, sur l'ensemble du territoire, les difficultés d'accès aux soins en font la démonstration. Au risque, s'il n'y avait le dévouement des personnels, d'une mise en danger des patients. Les unes après les autres, les paroles des délégués en ont témoigné.

Au CHU de Grenoble (Isère), entre 80 et 100 personnes arrivent chaque jour avant minuit aux urgences et, à 8 heures du matin, elles sont toujours là, pour trois médecins, a expliqué Cyrille Venet, anesthésiste-réanimateur et secrétaire général du SNMH FO (syndicat national des médecins hospitaliers). Visiblement ébranlé par la récente décision du service : « renvoyer », à 8 heures du matin, aux médecins de spécialité dans les étages les patients arrivés avant minuit aux urgences, et toujours dans l'attente. Même dans mes pires cauchemars, je n'ai imaginé une telle situation. Elle met les patients en grave danger et place les personnels, médicaux et non-médicaux, dans des conditions insupportables d'exercice.

Au centre hospitalier public du Cotentin (CHPC), pour accéder aux urgences entre 19h à 8h30, il faut passer par le SAMU 15, précisait de son côté Sandrine Gamblin. Dans les Pays de la Loire, aucun hôpital ne fonctionne correctement, a renchéri Benjamin Delrue du CHU d'Angers. En 2021, 8 des 22 services d'urgence partiellement fermés en France se trouvaient dans la région. Il lui manque 6 800 infirmiers, 1.700 médecins, pour être dans la densité médicale moyenne.

Centre hospitalier Alpes-Léman en Savoie : 10 000 interventions annulées sur l'année

Au centre hospitalier Alpes-Léman (CHAL) en Savoie, l'unité de soins intensifs en cardiologie, le service d'imagerie médicale et la moitié des salles de blocs opératoires sont fermées. Cela représente 10 000 interventions annulées sur l'année. Et, par manque de médecins sur plusieurs spécialités, nous ne prenons plus de rendez-vous... Toute la chaîne de soins dysfonctionne, faute de personnel et de lits, a dénoncé pour sa part Magali Guttierrez, détaillant les conséquences sur les proches aidants. Ces familles de Savoie qui ne trouvent plus de place, pour leurs aînés, pour leurs enfants en situation de handicap ou souffrant de troubles psychiatriques : les services ferment, et ceux qui fonctionnent traitent les demandes de... 2019.

On pensait que les lits d'hospitalisation pour les plus précaires seraient préservés. Hé bien, non. Dans mon établissement, 20 des 60 lits destinés aux détenus ont été fermés cette année, ajoutait Géraldine Museo, secrétaire générale du syndicat FO du centre hospitalier spécialisé en psychiatrie Le Vinatier, près de Lyon (Rhône). En 2020, 150 lits y ont été supprimés. Et encore 52 cette année.

Les recours incessants aux heures supplémentaires ne cessent d'augmenter

Malgré le reflux de la pandémie, la détérioration des conditions de travail se poursuit. Les recours incessants aux heures supplémentaires, dues au manque d'effectif, ne cessent d'augmenter. Mais les personnels soignants, épuisés, ne peuvent plus y répondre. Chacun ne peut plus effectuer le travail de plusieurs au quotidien, a alerté Sébastien Mazel, intervenu pour les agents hospitaliers de l'Hérault.

Les personnels font face à une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail, et ça s'est encore aggravé, avec les rappels sur leurs repos et le refus de leur accorder des congés, a renchéri Catherine Rochard, mandatée par l'Ehpad de Maulevrier (Maine-et-Loire). Et quand les congés n'y suffisent plus, les directions s'assoient sur les qualifications nécessaires. Dans le groupe VYV Pays-de-la Loire, il manque 260 soignants dans les Ehpad. La direction fait appel à des personnes condamnées à un travail d'intérêt général (TIG) et à des jeunes en contrat CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale), en lieu et place des emplois qualifiés, a dénoncé la militante.

Le personnel hospitalier est toujours en souffrance

La réalité aujourd'hui, c'est la fuite des soignants, a ajouté Audrey Jolibois pour les personnels des hôpitaux marseillais (APHM). Elle a raconté le sentiment d'abandon des personnels, après la première vague qui avait été marquée par un soutien sans faille de la population, suivie par les mesures de revalorisations du « Ségur ». Or, à la deuxième vague, fin des déclarations d'amour. Et, à la troisième vague, nous avons été présentés comme les seuls responsables de la transmission du virus. Après avoir été idolâtrés, nous sommes devenus les vilains petits canards, stigmatisés par le gouvernement et les médias. Et aujourd'hui, a-t-elle poursuivi, dans les médias, la pandémie est occultée par la guerre en Ukraine, l'actualité politique. Mais le personnel hospitalier est toujours en souffrance.

L'absence de reconnaissance ne passe pas. Quel mépris ! Le masque ne servait à rien quand on en manquait, puis il est devenu obligatoire... Les collègues malades du covid, ils n'ont pas de reconnaissance en maladie

professionnelle sauf pour les formes pulmonaires graves. Parce qu'il serait difficile de démontrer que la contamination a eu lieu sur le lieu de travail !, a appuyé Pascale Guyot du CHU de Clermont-Ferrand. Les faits, pourtant, sont là. Nous avons travaillé tous les jours avec la peur de la mort. Mais, dans mon établissement, on a pris en charge 86 % des patients en forme covid sévère, rappelait Magali Rouillard, intervenue pour l'hôpital du Pays salonais (Bouches du Rhône).

Défendre des conditions de travail « dignes » et « sécurisantes »

Malgré le contexte, l'épuisement, les départs, les personnels FO ne lâchent rien, pour exiger des moyens et la revalorisation des métiers de la santé.

Une mobilisation au CHU de Clermont-Ferrand a été annoncée le 7 juin. Dans les Pays de la Loire, 130 délégués - représentant 40 Ehpad – ont appelé au rassemblement le 14 juin à Nantes devant l'Agence régionale de Santé (ARS).

Il faut continuer à revendiquer, a martelé Anne Lauby pour les personnels du Jura, rappelant la demande d'une hausse du point d'indice, la résorption de l'emploi précaire, le refus d'un report de l'âge légal de départ en retraite.

Parmi tous les combats évoqués à la tribune, celui mené à l'AP-HP par FO est emblématique et met en lumière les atteintes portées au service public hospitalier, au prétexte désormais de l'aggravation de la pénurie de personnels soignants.

Ainsi, FO, soutenue par 700 assistantes sociales, y exige la dénonciation immédiate du contrat signé en 2021 à titre expérimental avec la start-up Noé Santé, avec l'objectif affiché d'accompagner le retour des patients chez eux, en coordonnant les interventions des soignants à leur domicile après hospitalisation.

Il s'agit en fait de faire rentrer les patients au plus vite, a dénoncé Jean-Emmanuel Cabo. Pour libérer des lits. Au printemps, l'AP-HP se félicitait déjà d'une baisse du taux de retour à l'hôpital des patients dans les semaines qui suivent le retour à domicile. Et pour cause, ladite société, a précisé le militant, est rémunérée 4 000 euros par mois par hôpital (où son service est déployé), avec un forfait de 150 euros pour chaque patient rentré chez lui. Pis, elle a accès aux logiciels de données médicale, alors qu'elle travaille par ailleurs pour des mutuelles et assurances privées. Face à cette privatisation qui ne dit pas son nom, FO exige l'embauche d'assistantes sociales sur les postes vacants, a martelé le militant.

La résolution générale adoptée au Congrès dit la détermination résolue de FO à défendre le service public hospitalier et les services de santé. Elle condamne les fermetures de lits. Exige l'abrogation des ordonnances Juppé de 1995, la suppression de l'ONDAM, de la T2A, des enveloppes fermées.

Plus largement, elle dénonce le choix du gouvernement de rester dans la logique de l'hôpital-entreprise ainsi que les politiques de gestion des Ehpad, réclamant la révision complète du système dont la possibilité de spéculer sur l'or gris, le marché de la santé des séniors. Et elle revendique des conditions de travail dignes, sécurisantes et de bien-être en toutes circonstances dans le milieu médical et médico-social. Ce que les délégués FO n'ont cessé d'exprimer à la tribune, pendant trois jours, au nom des personnels soignants.